



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

En finir avec le dérapage des 108 h

Paris, le 11/02/2025

Madame la Ministre,

Le SNE attire votre attention sur la situation des professeurs des écoles. Ces enseignants sont des cadres de catégorie A. En tant que tels, ils ont une mission à remplir, enseigner à leurs élèves et les faire réussir. A eux de se mobiliser pour cela. C'est normal.

Un volant de 108 heures a été prévu pour exécuter un certain nombre de tâches précises en plus de la classe. C'est un cadre de travail d'employé rémunéré selon le temps précis qu'il consacre à son employeur. Ce sont là deux situations antagonistes qui pèsent sur le moral des PE, qu'ils soient enseignants ou directeurs d'école. D'autant plus que les 108 heures sont bien insuffisantes pour réaliser ce qui est demandé aux uns et aux autres et qu'il leur est régulièrement enjoint de s'investir plus sous couvert de pseudos ajustements au sein de ces 108 heures.

L'administration fait mine d'ignorer la pression qu'elle impose ainsi à ses personnels. Ce manque de considération est une source de souffrance au travail. Le SNE vous demande donc la possibilité de décompter les heures réalisées en-dehors de la classe afin que le ministère rémunère en heures supplémentaires tout ce qui dépasse le cadre des 108 heures.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes plus respectueuses salutations,

Philippe Ratinet

Président du SNE